

COMMUNE DU CHENIT



La Commune du Chenit (4700 habitants), regroupant les villages du Sentier, du Brassus de l'Orient et du Solliat dispose d'un service forestier qui a pour tâches principales, d'entretenir et exploiter les parcelles forestières communales, ainsi que les alpages dont la commune est propriétaire. En vue du remplacement de l'un de ses collaborateurs, la Municipalité met au concours le poste de

FORESTIER · ÈRE-BÛCHERON · NE à 100% **CDD du 1^{er} avril 2025 au 30 novembre 2025**

Les missions principales seront les suivantes :

- Exécution des travaux de coupe sous les directives du Garde-forestier et du contremaître
- Exécution des travaux techniques liés à la forêt tels que plantations, soins culturaux, protection sanitaire, entretien des chemins et clôtures
- Réalisation de travaux d'entretien sur les alpages communaux et les chalets, en collaboration avec les autres services ou des prestataires externes
- Entretien de l'outillage et des véhicules.

Votre profil sera proche des exigences suivantes :

- Vous êtes titulaire d'un CFC de Forestier-ère-Bûcheron-ne
- Vous avez une expérience de quelques années dans un service ou une entreprise forestière
- Vous êtes doté-e d'un tempérament dynamique, d'une bonne capacité d'adaptation, d'un bon esprit d'initiative et avez de l'entregent
- Vous êtes apte à travailler tant en équipe que de manière autonome
- Vous êtes titulaire d'un permis de conduire (cat. B).

Entrée en fonction : 1^{er} avril 2025

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter M. Rémy Meylan, Garde-Forestier (Tél. 079 898 11 80) ou Mme Stéphanie Buttet, Responsable RH (Tél. 021 845 17 36).

Les personnes intéressées par ce poste adresseront leur dossier **complet** à la Commune du Chenit, Ressources Humaines, Case Postale 128, 1347 Le Sentier, ou par email à emploi@chenit.ch **jusqu'au 28 février 2025.**

La Municipalité